

Saint-Bardoux Infos

Juin 2021

Sommaire

<i>Informations municipales</i>	<i>p. 2</i>
<i>Informations intercommunales</i>	<i>p. 6</i>
<i>Informations diverses</i>	<i>p. 8</i>
<i>Compte-rendu des Conseils Municipaux</i>	<i>p. 9</i>



Le mot du maire

Comme nous nous y étions engagés, un premier marché local sera organisé à Saint-Bardoux au mois de juin. Lorsque nous avons commencé à préparer cette manifestation, nous avons fait un pari sur l'avenir, espérant que la situation sanitaire serait meilleure. Bien évidemment, nous resterons très attentifs sur les protocoles, en adaptant par exemple notre service de rafraîchissements. Même si nos ambitions restent modestes, nous savons que ce moment est attendu par beaucoup de nos concitoyens car il sera un des premiers instants où nous pourrons nous retrouver de façon à peu près normale. D'ailleurs, je crois pouvoir dire d'ores et déjà que cette manifestation est une réussite, tant sont nombreux les producteurs ayant répondu présents. C'est pourquoi je vous invite vivement à venir partager ce moment d'échange et de convivialité dont l'animation musicale sera assurée par un groupe de Bardousiens, motivé et plein d'avenir. Il ne reste plus qu'à compter une météo clémente et nos attentes seront comblées.

Comme vous le savez, notre commune a été frappée au printemps par une nouvelle catastrophe naturelle : le gel noir du 14 avril, d'une puissance exceptionnelle, a détruit en grande partie une récolte de fruits qui s'annonçait pourtant prometteuse. Je tiens à exprimer tout mon soutien à nos arboriculteurs et nos viticulteurs qui ont été touchés de plein fouet et connaissent à nouveau de grosses difficultés. Heureusement, au milieu de ce désastre, les cerisiers plantés en 2007 par le Conseil Municipal des Jeunes au bas de la salle des fêtes ont résisté au gel et ont donné comme par miracle de magnifiques fruits cette année. Je souhaite réunir en juin 2022 tous les jeunes du CMJ de l'époque pour les remercier de leur engagement citoyen et leur montrer qu'il a porté ses fruits, au sens propre comme au sens figuré !

Au niveau des principaux chantiers dans lesquels notre commune est engagée, les travaux de réparation des dégâts de la grêle sont en cours d'achèvement et je tiens à remercier les entreprises qui ont respecté les délais d'intervention. Certains travaux de remplacement de toiture seront exécutés pendant l'été afin de pouvoir bénéficier de conditions météorologiques favorables. Quant au chantier de la route des Chênes, il est entré dans une phase d'études géologiques et topographiques. Je me permets enfin de vous rappeler que, les dimanches 20 et 27 juin, se dérouleront les élections départementales et régionales. Je sais que l'on a parfois du mal à évaluer le travail de ces structures. Pourtant, je peux vous dire que, pour nous, municipalités, ce sont des partenaires précieux dans l'accompagnement et le financement des projets. C'est le conseil départemental qui, par exemple, gère la vie sociale, les routes départementales, les collèges, les pompiers... Le conseil régional s'occupe quant à lui des lycées, des transports, de la formation professionnelle, du développement économique... C'est pourquoi je vous invite à venir voter et, si cela n'est pas possible, à profiter de la simplification du vote par procuration mise en place cette année.

A l'aube de l'été 2021, je vous souhaite de pouvoir partager en famille ou entre amis des moments chaleureux. Bel été à toutes et à tous !



Le maire, Etienne Larat,
lors de la cérémonie du 8 mai 2021

Cordialement

Informations municipales

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

La tradition veut que la municipalité organise périodiquement en l'honneur de ses nouveaux administrés une petite cérémonie d'accueil présidée par Monsieur le Maire. La situation sanitaire a donné un coup d'arrêt à cette pratique, mais le CCAS se propose actuellement de réparer le préjudice. Il invite donc chaleureusement les Bardousiennes et les Bardousiens nouveaux arrivés depuis avril 2019 à se manifester auprès de la mairie, et cela jusqu'au 6 juillet 2021.

Au plaisir de se connaître et reconnaître !

DES JOLIS PROJETS A L'ECOLE DE SAINT-BARDOUX

Les projets se poursuivent pour les deux classes de notre école :

- En musique, la classe des plus grands a recréé le doublage de la bande son d'un extrait de film d'animation, avec principalement des objets de récupération ! Les familles pourront découvrir cette création lors de la fête de l'école.

- Avec le groupe des plus jeunes, c'est la mascotte « Jeannette », qui a ramené tous les 15 jours des fruits et légumes de son jardin, pour introduire de nouvelles chansons, en lien avec le thème du potager et de la nature.

- Un intervenant de l'association « Moulin guitare » est venu au mois de mars pour présenter un spectacle interactif aux enfants, très original puisqu'il fait de la musique avec des légumes. Les enfants ont adoré !



- Les élèves entretiennent régulièrement les bacs potagers de l'école grâce aux interventions proposée par l'Agglo en lien avec l'Education à l'environnement et au développement durable, auxquelles participent nos élèves pour cinq séances cette année.

- Fin mars, les enfants ont fêté le printemps en se déguisant. Ils ont défilé dans le village et ont aussi partagé un bon goûter offert par le Sou des écoles.

- Une intervenante de l'Agglo spécialisée sur le patrimoine culturel est aussi venue dans la classe des plus grands pour travailler sur le Moyen-Âge et les bâtiments historiques locaux.



- Enfin, depuis fin mai et pendant deux semaines, les élèves de CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 vont à la piscine Serge Buttet à Romans. Ils pratiquent la natation de manière « intensive » avec une séance chaque jour, ce qui leur permet de progresser efficacement, en pratiquant de manière régulière.

CREATION DU SITE INTERNET

Très demandé depuis plusieurs années, le site internet de la commune de Saint-Bardoux est en cours de création. Il devrait permettre à chacun de nos concitoyens de retrouver facilement les principales informations pratiques en lien avec la vie de notre commune. Nous vous tiendrons informé de son lancement dès qu'il sera finalisé.

COURSE CYCLISTE

Annulée en raison du contexte sanitaire, la course cycliste du 18 avril aura finalement lieu le 11 juillet. Elle empruntera les routes de notre commune, notamment la route du Lat qui sera fermée toute la journée à la circulation dans le sens de la descente.

FLEURISSONS NOTRE VILLAGE



Notre village, nous l'aimons et nous en sommes fiers, même s'il reste encore beaucoup à faire pour l'embellir. Après les multiples travaux entrepris sur de multiples fronts, à la fois pour l'entretenir et pour le rénover, nous nous proposons de mieux le fleurir. Monsieur le Maire a toutefois observé que des habitants ne nous avaient pas attendus pour embellir de fleurs les abords de la mairie et il tient à les en remercier vivement. Et si nous tous, Bardousiennes et Bardousiens, essayions de suivre cet exemple ? Ensemble, petit à petit, graine après graine, fleurissons notre village, embellissons notre commune !

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Notre secrétaire de Mairie, Laurence Pautrat, exerce depuis quelques semaines à plein temps à Saint-Bardoux. Les horaires de la mairie ont été modifiés en conséquence. Le secrétariat sera désormais ouvert au public :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h
- le vendredi de 14 h à 17 h 30

UN MARCHÉ LOCAL A SAINT-BARDOUX : CETTE FOIS, C'EST SUR, C'EST DIT, C'EST PROMIS

A vos marques, prêts, partez !

La commune de Saint-Bardoux inaugure son premier marché de producteurs locaux, avec à ce jour déjà inscrits pas moins de 22 stands de fruits, légumes, miel, pogne perdue, sorbets, pain paysan bio, fromages, œufs, volailles, viande de bison, vin de Crozes-Hermitage, plants de fleurs, produits à base d'Aloe vera, produits d'entretien écologiques, bijoux artisanaux, accessoires féminins...



Clarisse, Nathan, Laurie et Jacques, lors d'une répétition à la salle des fêtes



Ce sera le vendredi 25 juin 2021, à partir de 16 h, dès la sortie des écoles. Le marché se déroulera autour de l'école et de la mairie selon le programme suivant :

- De 16 h à 20 h : vente de produits locaux et d'objets artisanaux, avec buvette, snacking, tapas, sorbets...
- A partir de 19 h 30 : animation musicale sous les marronniers avec nos musiciens locaux, deux équipes super dynamiques à découvrir ou redécouvrir.

N'hésitez pas à venir partager ce moment festif !

Pour tous renseignements complémentaires contactez : hv.le-meur@laposte.net (ou 06 71 99 62 17)
Pour réserver les hamburgers maison (produits frais) de Cathy Dorey : 06 26 49 37 76

N.B. Utilisez SVP le flyer joint au numéro de ce journal pour diffuser la nouvelle autour de vous. Merci !

ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALES

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin. Ce double scrutin sera organisé à la salle des fêtes afin de garantir des conditions sanitaires optimales.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACCA

L'ACCA de Saint-Bardoux vous informe que son assemblée générale se tiendra le 19 juin 2021 à 10 h à la cabane des chasseurs, ou en cas de mauvais temps, à la salle des fêtes.

Informations intercommunales

ARTISTES LOCAUX, PRODUISEZ-VOUS A SAINT-BARDOUX

La commune de Saint-Bardoux participera pour la première fois cette année à la manifestation « Chemin des artistes », jusque-là nommée « Chemin des peintres ». Validée par le Conseil Communautaire de Valence Romans Agglo et présentée à la Commission Culture et Patrimoine, cette manifestation culturelle et artistique offre un espace d'exposition gratuit sur deux jours à des artistes professionnels et amateurs sur 28 communes participantes. Entre peinture, sculpture, dessin, photographie, arts numériques..., ils présentent leurs œuvres et leur univers artistique.

La manifestation se déroulera cette année les samedi 9 et dimanche 10 octobre de 10 h 30 à 18 h 30. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} juillet.

Un appel est donc lancé par la mairie de Saint-Bardoux à tous les artistes locaux susceptibles d'être intéressés.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Bardoux :

SaintBardoux@valenceromansagglo.fr

ou directement Hélène Le Meur : hv.le-meur@laposte.net

ARRET DE LA COLLECTE DE L'AMIANTE EN DECHETERIES

Jusqu'à présent, l'Agglo organisait des collectes mensuelles d'amiante sur 8 des 13 déchèteries du territoire. Mais l'amiante est un déchet dangereux qui nécessite des techniques de collecte et de stockage très encadrées. Or les conditions de collecte lors des permanences assurées par Valence Romans Agglo ne permettent pas de satisfaire pleinement à la réglementation en la matière. C'est pourquoi, à partir du 1^{er} mai, il a été décidé de ne plus organiser de permanences en déchèteries. Bien sûr, une solution de remplacement est en cours de réflexion, que nous ne manquerons pas de vous présenter dès sa mise en œuvre. Mais en attendant, nous vous demandons de bien vouloir stocker vos déchets amiantés ou, à défaut, de faire appel à un prestataire privé.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Valence Romans Agglo
Direction Gestion des déchets
04 75 81 30 30
www.valenceromansagglo.fr

LE BRULAGE DES DECHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Dans une lettre du 10 mai 2021, le préfet nous a rappelé que la qualité de l'air est un sujet de préoccupation majeur de nos concitoyens, mais aussi des services de l'Etat. La dégradation de cette qualité trouve plusieurs origines, notamment les émissions de particules fines par les brûlages intempestifs de déchets verts par les particuliers. Très polluant, potentiellement dangereux et gênant pour le voisinage, le brûlage à l'air libre des déchets verts est une activité interdite de longue date par arrêtés préfectoraux. Elle expose les contrevenants à une amende de 3^e classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €. En outre, les déchets verts peuvent être valorisés par compostage individuel, broyage, paillage, ou tout simplement déposés en déchetteries.

Aussi, adoptez les bons réflexes, pour le bien-être de tous et pour la pérennité de notre planète !

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE



En 2021, la commune de Saint-Bardoux se prépare une nouvelle fois à lutter à vos côtés contre l'ambrosie. Notre région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de l'hexagone : on estime que 86% de la population est exposée plus de 20 jours par an à ce pollen, induisant plus de 40 millions d'euros de dépenses de soins annuelles (chiffres 2017).

L'ambrosie est une plante au pollen hautement allergisant et fortement invasive, provoquant des problèmes pour la santé humaine, pour la biodiversité, mais également pour l'agriculture avec une perte de rendements et des difficultés culturales. C'est pourquoi notre action se décline auprès de tous les gestionnaires de foncier, et essentiellement auprès des exploitants agricoles, car malheureusement 98% des plants colonisent les milieux agricoles et les terres nues (pourcentage à l'étape diagnostic en juillet 2020). Avec 7 467 hectares relevés infestés, soit 9% de son territoire, Valence Romans Agglo n'a pas constaté d'augmentation de l'infestation en 2020. Ce chiffre témoigne d'un travail collaboratif gagnant entre vous et nous.

Cet été 2021 encore, la commune mettra en place une procédure de contacts, repérages et rappels à la destruction de l'ambrosie. Nous serons accompagnés pour ce faire de Valence Romans Agglo et, comme l'an dernier, du bureau d'étude EVINERUDE dans le traitement de nos données. La Mairie, et notamment son référent ambrosie, madame Hélène Le Meur, restent à votre disposition pour tout renseignement ou signalement complémentaire, ou pour aborder toute problématique particulière. N'hésitez pas à nous consulter en cas de difficultés ou pour toute question.

Pour contacter Hélène Le Meur : hv.le-meur@laposte.net
06 71 99 62 17

Informations diverses

LE FC CBG CONTINUE DE VIVRE !

Après une belle réussite lors d'une manifestation réalisée en click and collect, le club de foot de vos villages travaille désormais très sérieusement sur la saison 2021/2022.

Afin de développer ses projets, il recherche activement des bénévoles, éducateurs, membres de bureau ou membres actifs. Son projet couvre plusieurs domaines : celui du sport, d'abord et avant tout bien sûr, mais aussi celui du sponsoring, celui de l'événementiel, et celui enfin de la structure du club. C'est pourquoi, si vous souhaitez rejoindre un club dynamique, porteur de belles ambitions, vous êtes chaleureusement invités à contacter sa présidente, Camille Fouyat.

En attendant, les entraînements continuent d'avoir lieu au stade de Clérieux tous les mercredis après-midi pour nos jeunes U13 et tous les dimanches matin à partir de 10 h 30 pour les seniors. C'est avec plaisir que nous vous y recevrons !

Enfin, nous tenons à remercier la mairie de Saint-Bardoux, et notamment monsieur Larat, pour l'attention portée à notre club.

camille.fouyat@hotmail.com

Retrouvez également toutes les informations sur notre page Facebook : [fccbg](#)



DETENTE ET HARMONIE



Après ce long arrêt obligé pour cause de covid 19, les cours de Qi Gong reprennent en extérieur à partir du mardi 25 mai, toujours aux mêmes horaires, de 18 h30 à 20 h. On se retrouve devant la salle des fêtes.

Le mois de juin arrive. C'est le mois des stages au jardin Zen de Beaumont Montoux. Deux dates sont proposées cette année : samedi 12 juin et samedi 19 juin de 10 h à 12 h 30.

Le stage sera axé sur le thème "Entrons en connexion avec la nature". Nous allons expérimenter que nous sommes en lien avec la nature ; sentir comment nous sommes en harmonie avec le végétal et le minéral ; sentir comment le Qi Gong nous fait prendre conscience de la perméabilité qui existe entre nous et le reste de l'univers. Puis nous pratiquerons des mouvements adaptés à la saison de la période : l'été. Cette année, les stages sont gratuits. Le tarif est celui de l'entrée au jardin Zen, c'est-à-dire 10 €.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Arlette Tardy au 06 16 83 36 43